

Le Vaucluse met en lumière l'agriculture de proximité



La 7° édition du Forum Agrilocal a eu lieu le mercredi 22 mars à Monteux. L'occasion pour le Département de Vaucluse de mettre en avant l'agriculture de proximité et de faire la promotion de la plateforme Agrilocal84.fr, qui permet aux acheteurs publics, tels que les Ephad ou encore les cantines d'écoles, de se fournir très simplement chez les producteurs locaux.

« Soutenir nos agriculteurs de toutes nos forces, c'est plus qu'une mission, c'est notre devoir », affirment <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et <u>Christian Mounier</u>, président de la commission Agriculture, Eau et Environnement. Le 7^e forum Agrilocal, à l'instar de la plateforme éponyme, a pour objectif de mettre en avant les circuits courts en restauration collective.

Les visiteurs de l'événement ont pu en apprendre plus sur l'approvisionnement local et bénéficier d'un



repas 'speed dating' entre acheteurs et fournisseurs. L'après-midi a laissé place aux visites de deux entreprises vauclusiennes : l'exploitation $\frac{\hat{A}me\ des\ Champs}{\hat{a}}$ à Monteux, et l'entreprise artisanale $\frac{Biovence}{\hat{a}}$ Entraigues-sur-la-Sorgue.

Au-delà de la découverte de la plateforme, cet événement a permis de mettre en avant les potentielles améliorations à lui apporter. « Ce forum est l'occasion d'échanger avec ceux qui l'utilisent au quotidien et de mettre les choses à plat, explique Christian Mounier. Il y a des habitudes à trouver, une organisation à mettre en place. » Ainsi, le dispositif devrait être davantage performant dans les mois et années à venir, tout en gardant ses objectifs principaux, à savoir la promotion des produits du terroir vauclusien, le dynamisme de l'agriculture locale et une restauration de qualité.

V.A.

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?



Ecrit par le 18 décembre 2025



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79° Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citadins, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs,



Ecrit par le 18 décembre 2025

les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citadins doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison estouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'aprèsguerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans



vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sècheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour



Ecrit par le 18 décembre 2025

l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont dépérir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau – pour les paysans, les cultures, les potagers – et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sècheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à



souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.

Le Syndicat des Côtes du Rhône célèbre les vigneronnes



Hier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le Syndicat des Côtes du

Rhône a réuni les femmes vigneronnes représentantes des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, à la Maison des Vins d'Avignon. 28 ont répondu présentes.

Les verres ont tinté, les rires ont fusé et les compliments ont été échangés. C'est dans une ambiance conviviale que certaines vigneronnes se sont rencontrées, et que d'autres se sont retrouvées.

Hier, une trentaine de vigneronnes se sont rendues à l'événement organisé pour la première fois en ce jour symbolique par le Syndicat des Côtes du Rhône pour célébrer les femmes, et plus particulièrement celles qui ont su se faire une place dans le milieu viticole, encore très masculin il y a quelques années.

Une évolution certaine

« Rappelons que c'est seulement en 1999 qu'a été créé légalement le statut social de conjointe collaboratrice pour les femmes sur les exploitations agricoles », a débuté Denis Guthmuller, président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. La loi d'orientation agricole qui a permis la création de ce statut social a été une nouvelle ère pour les agricultrices. Ce statut a ouvert droit à la retraite pour la conjointe ainsi qu'à des prestations sociales en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, à une pension d'invalidité en cas d'inaptitude partielle ou totale et à une créance de salaire différé en cas de décès de l'époux et de divorce.

Aujourd'hui, de plus en plus de femmes sont cheffes d'exploitation agricole et ressentent l'évolution. C'est le cas d'Anne Collard qui gère le Château Mourgues du Grès à Beaucaire dans le Gard aux côtés de son mari depuis plus de 30 ans, mais qui a décidé il y a quelques années d'acquérir elle-même un domaine en Côtes du Rhône, devenu le Vignoble Anne Collard. « J'avais beaucoup de doutes au début, surtout en étant une femme, mais mon mari m'a beaucoup encouragée, explique-t-elle. C'est une fierté personnelle dans un environnement familial. J'espère que ça encouragera les futures générations de vigneronnes à se lancer car c'est un métier formidable qui n'a pas de genre. »

Les femmes dans les Côtes du Rhône

Comme Anne Collard et les 27 autres vigneronnes présentes à l'événement, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'univers du vin. Elles représentent 30% des chefs d'exploitation viticole et1/3 des œnologues. Et le nombre de femmes dans le monde viticole n'est pas près de diminuer, comme en atteste le nombre d'étudiantes. Selon la statistique agricole Graph'Agri 2020, 50% des étudiants en œnologie sont des femmes

« Nous sommes ravis de cette évolution mais les femmes sont encore sous-représentées dans le milieu viticole », a déploré Denis Guthmuller. En effet, les femmes ne représentent que 30% des personnes dans l'agriculture de manière générale, et entre 10 et 13% des personnes siégeant dans les instances dirigeantes du Syndicat des Côtes du Rhône. « Nous sommes dans une année élective, ça tombe à point, a continué le président du Syndicat. Nous souhaitons voir plus de femmes dans nos structures dirigeantes. »

Des problématiques qui persistent



Malgré des avancées prometteuses, les métiers de la vigne restent genrés dans beaucoup d'esprits. Beaucoup pensent encore que ce sont des métiers d'homme. Préjugé que le Syndicat a cœur à démonter. Cet événement a d'ailleurs eu pour objectif d'ouvrir davantage les discussions sur les différentes problématiques qui persistent et sur comment les éradiquer.

« Le débat homme-femme ne devrait plus être présent dans l'esprit des gens, le genre n'a plus lieu d'être », a conclu Denis Guthmuller.

Salon de l'agriculture : les Vauclusiens brillent avec leurs médailles mais stressent après un été torride et un hiver aride



Ecrit par le 18 décembre 2025



Dans le Vaucluse, un agriculteur sur trois est ... une agricultrice. Et, pour l'inauguration, mardi 28 février, du stand du département au Salon international de l'agriculture à Paris, pas moins de 3 femmes ont pris la parole : Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental et Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture 84.

Cette dernière a commencé par évoquer le thème de cette 59° édition : l'abeille en expliquant que, désormais agriculteurs et apiculteurs travaillaient main dans la main, en bonne intelligence, pour installer des ruches aux abords de leurs champs. « Ils ont besoin des abeilles pour polliniser les fleurs qui donneront des fruits. Sans elles, c'est comme sans eau, pas d'agriculture possible. Il faut que nous cohabitions sereinement. Avec des prairies, comme à Châteauneuf-du-Pape où 42 km de haies vont être plantés, un 'Marathon de la biodiversité' avec les jeunes vignerons de l'appellation. »



Ecrit par le 18 décembre 2025



Le stand du Département de Vaucluse au Salon de l'agriculture 2023. DR

L'eau est au cœur des préoccupations

L'eau est au coeur des préoccupations de tous, après un été torride et un hiver aride : plus d'un mois sans une goutte de pluie. « Il ne doit pas y avoir de guerre de l'eau », poursuit Georgia Lambertin

La préfète embraye dans le même sens. « L'eau est un sujet majeur dans le Vaucluse. L'été 2022 a été un détonateur avec des restrictions drastiques d'arrosage. Nous avons deux projets importants d'irrigation sur le territoire. D'abord, HPR (Hauts de Provence Rhôdanienne), entre le nord du Vaucluse et le sud de la Drôme. Préserver la nappe du miocène et pomper l'eau du Rhône qui est peu sollicité, c'est une façon d'aider les agriculteurs à faire pousser leurs fruits et légumes. HPR, on en parle depuis plus de 20 ans, mon prédécesseur (ndlr : Bertrand Gaume) avait réussi à faire avancer ce projet. Depuis juin dernier, il y a deux comités de pilotage (un pour chaque département) et fin-janvier dernier, à Bollène, les partenaires sont tombés d'accord pour mener des études, définir les besoins et le financement et l'Etat sera le premier à mettre la main à la poche. »

<u>Lire également : "Dominique Santoni, Présidente du Conseil Départemental, lance les 1ers Etats</u> Généraux de l'Eau en Vaucluse"



Le plateau de Sault en première ligne du réchauffement climatique

Autre territoire concerné par le manque d'eau : le plateau de Sault où il a fallu envoyer des camionsciternes au secours des habitants cet été. « La lavande, sa distillation, ses huiles essentielles sont une des dominantes du secteur, ajoute Violaine Démaret, Avec le contrat d'avenir Durance-Ventoux, signé la semaine dernière à Carpentras, 7M€ seront déboursés dans un premier temps, 14M€ à terme. »



DR

L'eau évidemment, il en a été question avec le président de la Région Sud, Renaud Muselier qui a évoqué l'aqueduc romain du Pont du Gard, les jets d'eau du Palais Longchamp en haut de la Canebière, Pagnol et sa Manon des Sources, mais aussi le barrage de Serre-Ponçon et la Société du Canal de Provence : « Nous affichons une vraie volonté d'être sobres en eau et solidaires les uns des autres. Pas de guerre des usages entre les paysans et les propriétaires de piscines. En tout, 800M€ vont être injectés dans la région Sud. Il faut également lutter contre les 5 à 10% de fuites et enfin, nous allons expérimenter un système de re-traitement des eaux usées. En Israël le chiffre de récupération est de 80%, en Espagne de 20% et nous, moins de 1%, il y a une réelle marge de progression. » Un Plan d'action de l'eau sera proposé au vote des élus du Conseil régional le 24 mars prochain à Marseille.



Ecrit par le 18 décembre 2025



La préfète de Vaucluse (à droite) avec un verre de sirop de melon de Carpentras.

Définir une stratégie en matière d'hydraulique agricole

Dominique Santoni, la présidente de l'exécutif est revenue sur les états généraux de l'eau qu'elle a été la première à organiser à Avignon le 1er décembre dernier. « On a rassemblé tous les acteurs concernés et ils ont permis de valider la pertinence de notre stratégie en matière d'hydraulique agricole, c'est un défi majeur, un enjeu vital pour notre souveraineté alimentaire. »

« Après avoir envahi les territoires alpins, les loups s'aventurent désormais dans les espaces urbains. »

Autre préoccupation, celle des éleveurs, traumatisés par les loups qui égorgent leurs troupeaux. « Non



seulement, ils envahissent les territoires alpins, mais ils s'aventurent désormais dans les espaces urbains. Nous devons être aux côtés de nos bergers » martèle Renaud Muselier. Nous devons mieux réguler la présence des loups, augmenter le nombre de prélèvements puisque en France, 60% des attaques ont lieu en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En accord avec les agents de la louveterie, nous allons créer une 'brigade loup' et les équiper de lunettes à visée thermique pour détecter leur présence la nuit. »

Le président Renaud Muselier s'est aussi félicité du coup d'arrêt d'un arrêté « véritable rouleau compresseur européen contre le lavandin et de sa supposée dangerosité neurotoxique au-delà de 8% de camphre. Il est suspendu mais pas définitivement, le combat doit continuer ».



L'épicerie gourmande du Vaucluse.

Préparer la relève en dépit du prix du foncier

Renouveler les générations, aider les jeunes à s'installer est aussi une priorité quand on sait qu'en 10 ans la France a perdu 11% de ses fermes et que 20 000 paysans partent à la retraite chaque année, mais que seulement 14 000 jeunes leur succèdent. Pour 2023-2027, une dotation de 14,6M€ de la Région plus une autre de 9,1M€ du Feader (Fonds européen pour le développement rural) seront allouées pour qu'ils accèdent notamment au foncier dont le prix s'envole chaque année en Provence.



Ecrit par le 18 décembre 2025



André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture et ancien président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture était aussi présent lors de la séance d'inauguration de l'espace vaucluse. « Ce magnifique stand donne une image positive du savoir-faire des paysans. Ils s'adaptent en permanence, à la sobriété en énergie, en intrants, en eau. Nous devons renforcer les circuits-courts et les organiser pour qu'ils ne tournent pas en rond. »

Il a salué également les 300 médailles récoltées par le département, dont 284 pour les vins (116 or, 113 argent, 55 bronze), « Un palmarès dont nous sommes fiers ».

Les producteurs ramènent leur fraise

En dehors des élus, une quarantaine de producteurs sont bien sûr présents à Paris, comme Dominique Bégnis, président de la Confrérie de la Fraise de Carpentras. « Ce sont les premières de l'année, elles sont pulpeuses, sucrées, goûteuses, donc appréciés par les visiteurs du salon. On en produit autour de 6 000 tonnes par an, le 12 mars, on les offrira aux députés et aux sénateurs ». Autre amateur de fraise, Serge Clavel, qui s'en sert depuis 25 ans pour ses berlingots, ses confitures, ses sirops, sa pâte de fraise et ses biscuits « C'est un produit sublime, je l'adore sous toutes ses formes ». Pour l'autre Confrérie, celle



de Velleron, Robert Rouch dira simplement « Ce diamant rouge, c'est le premier sourire du printemps ».



Le confiseur Serge Clavel fait la promotion de la fraise de Carpentras.

Parmi les caves distinguées 'La Présidente' à Sainte-Cécile-Les-Vignes, qui est l'un des plus vieux domaines de Vaucluse, né en 1701. On a connu le grand-père, Max Aubert, puis le fils, René, trop tôt disparu, c'est désormais Céline qui le dirige et qui vient de décrocher 2 médailles d'or au Concours général, en Châteauneuf-du-Pape, Cuvée Simon Alexandre, rouge et blanc, 10 000 bouteilles de chaque couleur « On est ravi, chez nous c'est le goût qui prime avant tout », commente Maéva Nicolleau en charge des ventes.



Ecrit par le 18 décembre 2025



Maéva Nicolleau de la cave de La Présidente, double médaille d'or pour un blanc et un rouge de Châteauneuf-du-Pape.

Des chiffres qu'il faut rappeler sans cesse pour montrer le dynamisme de l'agriculture vauclusienne : c'est le premier département producteur d'ail, de cerise, de raisin de table, d'essence de lavande, de courges et de potirons. Le deuxième pour les pommes Golden et Granny Smith, les poires Guyot, la figue et les melons sous serre et le troisième pour les vins d'appellation, la fraise et la pastèque.

Agri-bashing: « Cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre. »

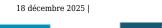


La présidente Dominique Santoni conclut : « Jusqu'à dimanche, ce salon, <u>c'est une véritable lune de miel entre notre département et nos producteurs</u>. Ils boostent notre attractivité touristique, façonnent nos paysages, améliorent notre qualité de vie. Décidément, ils en ont du talent, les Vauclusiens. »



La présidente du Conseil départemental de Vaucluse. DR

Et pour ceux qui, a contrario, font de l'agri-bashing, dénigrent de longue les paysans, critiquent leur utilisation de pesticides, leur productivisme excessif, les mauvais traitements qu'ils infligeraient aux animaux, un chiffre d'abord : un paysan se suicide tous les deux jours en France d'aprés la MSA (Mutualité sociale agricole). Ensuite, un livre vient de sortir. Nourrir de Sylvie Brunel chez Buchet-Chastel. Un vrai plaidoyer pour les paysans « Cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre. Ils assurent notre quotidien et de notre environnement. Que seraient la Camargue sans les marais, le Ventoux sans la lavande? » La géographe qui enseigne à La Sorbonne ajoute : « En France, nous battons le record du nombre de piscines privées et chlorées et on accuse les paysans de gaspiller l'eau, on croit rêver. Ils doivent faire face aux caprices de la météo, à la mondialisation, à la concurrence déloyale, à la prolifération de normes françaises qui se surajoutent à celles de la Communauté européenne. Après le Covid, quand ils ont déferlé des métropoles pour venir vivre à la campagne, ils n'ont eu de cesse de pourrir la vie des paysans, dénoncer le bruit des tracteurs et le chant du coq trop matinal. Il est temps de





reconnaître leurs efforts pour notre souveraineté alimentaire et de les rémunérer dignement pour qu'ils vivent de leur labeur ».

Lune de miel entre le département de Vaucluse et tous ses producteurs pour le 59e Salon de l'agriculture



Puisque le miel, après la lavande en 2022, est la production-vedette de cette nouvelle édition, Porte de Versailles. « Un des produits-phares du Vaucluse, détenteur d'un label qualité IGP (identité géographique



protégée) 'Miel de Provence'. Les apiculteurs seront présents sur notre stand et ils vont nous montrer l'étendue de leur talent » explique la Présidente de l'exécutif, Dominique Santoni qui inaugurera cet espace le 28 février prochain. Le miel qui se décline sous les parfums de lavande, châtaigne, romarin, acacia, bruyère, romarin et fleurs et qu'on retrouve dans les nougats, bonbons, berlingots et calissons.

L'Espace Vaucluse a doublé de surface (185m2) pour cette vitrine de l'agriculture, puisque nous sommes leader français des cerises et du raisin de table, n° 2 pour les pommes et les vins AOP rouges, 3e pour les essences de lavandin et que nous cultivons en bio à hauteur de 25%.

500 000 visiteurs attendus

Le stand figurera une place de village où on pourra déguster les produits qui font honneur au Vaucluse, fraises, vins, charcuterie, huiles d'olive, jus de fruits, truffes, confitures, tapenades. Une épicerie gourmande proposera des produits 100% nature à la vente (sirops, liqueurs, pâtés, coulis, compotées, safran, pâtes de coing...) aux 500 000 visiteurs attendus.

Dans le Vaucluse, un trio gagnant (vin – fruits – légumes) représente à lui seul 90% du chiffre d'affaires agricole du département (1,017 milliard d'euros) avec son environnement agro-alimentaire d'Agroparc et Montfavet, ses chercheurs et ses laboratoires de l'INRAE, des pôles Agrosciences et Terralia, du CRITT (Centre regional d'innovation et de transfert de technologies) et du CTPCA (Centre technique de la conserverie des produits agricoles).

Rendez-vous au SIAL du 25 février au 5 mars prochains dans le Hall 7.1. Ce sera une vraie ruche!

Cavaillon : Koppert lance une solution contre l'aleurode, destructeur de cultures légumières



Ecrit par le 18 décembre 2025



L'entreprise de biotechnologie <u>Koppert</u>, dont le siège se situe à Cavaillon, lance un produit contre l'aleurode, aussi appelé la mouche blanche, qui détruit les cultures légumières des serres. Le produit Mirical agit contre ce ravageur grâce à des bandes de dispersion contenant des punaises prédatrices.

Ce nouveau produit, qui était auparavant contenu dans des flacons en plastique, adopte désormais un packaging plus respectueux de l'environnement. L'emballage est presque entièrement compostable, à l'exception de la pellicule de protextion, qui elle est tout de même recyclable. Ainsi, avec ce nouvelle emballage, Koppert a réduit de 99% la quantité de plastique de ce produit.

Chaque barquette de <u>Mirical</u> comptabilise dix bandes contenant les punaises prédatrices. Une fois la bande posée sur la culture, les punaises se disperse et prennent pour cible l'aleurode des serres, mais pas seulement. L'aleurode du tabac, les œufs de ce chenilles de la mineuse de la tomate et d'autres lépidoptères sont aussi visés. « Nous sommes fiers de pouvoir proposer le nouveau Mirical à nos producteurs, de les accompagner dans leurs problématiques et de répondre à une demande urgente. », a affirmé <u>Gisèle Broquier</u>, directrice générale de Koppert France.

V.A.



Châteaurenard : certification Ecocert pour la nouvelle gamme de Peruzzo



<u>Peruzzo group</u> vient d'obtenir la certification Ecocert pour sa gamme d'agrumes 'Bo&Bon'. Pour l'entreprise basée à Châteaurenard, cette certification atteste d'une agriculture biologique pour cette nouvelle gamme lancée en 2021 « à la qualité gustative exceptionnelle et aux emballages écoresponsables ».

Dans ce cadre, le groupe situé dans la zone industrielle des Iscles a aussi lancé de nouveaux labels permettant d'identifier l'origine, la qualité et la conformité des produits.

« Bo&Bon est plus qu'une marque, c'est un label que nous lançons et qui garantit la qualité des fruits et



légumes à un prix raisonnable, explique <u>Tony Saglietto</u>, directeur du Groupe Peruzzo. Nous travaillons avec des producteurs partenaires soigneusement sélectionnés, privilégions les circuits courts et une agriculture réfléchie avec des fruits et légumes récoltés, à maturité pour préserver toutes les saveurs. »



Les clémentines 'vert lemon' certifiées Agriculture biologique. © Peruzzo group

Cette première obtention de la certification sur la gamme d'agrumes en annonce d'autres pour diverses gammes de variétés de fruits et légumes proposées par Peruzzo. En tout, une quinzaine de variétés est visée. Pour les fruits : melons, raisins, abricots, pêches, cerises, tomates, avocats, pommes et poires. Pour les légumes : courgettes, aubergines et pommes de terre.

Développement sur le marché des fruits 'spéciaux'

Le groupe Peruzzo, crée en 1982 par Alexandre Peruzzo, n'entend pas s'arrêter ici dans sa démarche pour se démarquer. Ainsi, pour son $40^{\rm e}$ anniversaire, l'entreprise a continué de développer son marché de fruits 'spéciaux' en proposant durant l'automne dernier la clémentine vert lemon cultivée à Sorrento en Italie. Ce n'est pas le premier produit étonnant vendu par Peruzzo, en effet, la société propose aussi le kiwi rouge Rossy, dont l'entreprise détient la licence exclusive, mais aussi les Oranges Chocolat et Vanille, le Raisin Italia Lucas Oro, la Clémentine de Calabre...



Ecrit par le 18 décembre 2025



Les Kiwis rouges et jaunes. © Peruzzo group

« L'innovation passe aussi par nos assiettes. »

« Chez Peruzzo, nous souhaitons répondre au mieux aux attentes des consommateurs en leur proposant toujours plus de choix, poursuit Tony Saglietto. En matière de clémentines, tout le monde connait la clémentine corse ou espagnole. Nous avons pris le parti de proposer un fruit que l'on ne voit nulle part ailleurs avec la Clémentine Vert Lemon. L'innovation passe aussi par nos assiettes. »

Peruzzo, qui compte 15 employés et qui destine ses produits d'origine européenne au marché français, a affiché un chiffre d'affaires de 12M€ en 2021 après avoir réalisé 10,7M€ en 2020.

Maylis Clément



Ecrit par le 18 décembre 2025



« C'est la désespérance qui frappe nos territoires » : le député Jean-François Lovisolo alerte le ministre de l'Agriculture

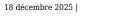






<u>Jean-François Lovisolo</u>, député de la cinquième circonscription de Vaucluse (Renaissance), vient d'adresser un courrier au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, <u>Marc Fesneau</u>, relatif aux conditions difficiles des agriculteurs.

« Non, nos agriculteurs ne sont pas des irresponsables mais des professionnels formés qui innovent et





s'adaptent en permanence aux enjeux sanitaires, climatiques et environnementaux. Pourtant, alors que nos agriculteurs français sont sans nul doute parmi les plus performants au monde en matière de sécurité sanitaire, ils sont la cible de critiques quotidiennes et sacrifiés sur l'autel du principe de précaution, ce qui est en train de tuer des pans entiers de notre économie agricole », écrit Jean-François Lovisolo, député de la 5° circonscription de Vaucluse, dans sa lettre adressée au ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau.

« Votre décision de ne pas entendre les arguments des professionnels de la filière cerise quant à l'accompagnement phytosanitaire indispensable à leur production, dans le cadre de pratiques raisonnées et dans le laps de temps nécessaire à la mise en place de nouveaux moyens de lutte alternative, va très certainement condamner cette filière ».

Les conséquences de cette décision auront « un impact en termes d'emplois, direct et indirects, et d'entretien de nos espaces », selon le député. « Tout cela pousse nos exploitants au désespoir ».

Jean-François Lovisolo rappelle également que « le Rassemblement National a fait une razzia électorale dans nos territoires ruraux. Mais continuons ainsi et nous verrons en l'état que cette politique de principe de précaution, qui devient l'alpha et l'oméga de la vie publique, finira par les mener aux responsabilités »

« Au-delà de la cerise, bien d'autres filières emblématiques de notre agriculture sont elles aussi menacées », conclut le député. « La réponse sanitaire au dépérissement de la lavande, la nécessité de revoir à la hausse les taux de prélèvement sur la population lupine qui fait des ravages dans nos élevages, notre incapacité à apporter de la temporalité aux producteurs de raisins de table en matière de conditionnement, sont autant de sujets sur lesquels nous alertons vainement depuis plusieurs mois ».

J.R.

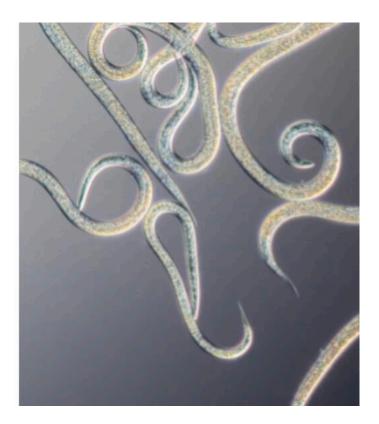
Cavaillon : Koppert crée une ligne de nématodes dédiée à l'agriculture de plein champ





Ecrit par le 18 décembre 2025





Le groupe néerlandais <u>Koppert</u>, leader mondial néerlandais de la protection biologique des cultures et de la pollinisation naturelle, dont la filiale française est basée à Cavaillon, vient de créer une gamme de nématodes auxiliaires destinée à l'agriculture de plein champ.

Les nématodes sont des vers non segmentés de taille microscopique qui sont naturellement présents dans le sol. Ils représentent une solution biologique rapide et efficace pour lutter contre un large éventail de ravageurs en fruits à noyaux, fruits à pépins, petits fruits, pommes de terre et plusieurs légumes de plein champ. C'est dans l'objectif de groupe Koppert d'aller vers une agriculture 100% durable que s'inscrit cette nouvelle ligne de nématodes dédiée à l'agriculture de plein champ.

Les agriculteurs qui, de leur côté, n'ont plus accès à certains insecticides qui ont été retirés du marché, cherchent à utiliser vers des méthodes plus respectueuses de l'environnement afin de repousser les bioagresseurs de leurs cultures. C'est là qu'intervient Koppert, qui présente aujourd'hui deux produits, Capirel et Casea, qui contiennent une espèce de nématodes adaptée à leurs cibles respectives. Ces nématodes peuvent être utilisés pour lutter contre les taupins dans les cultures de pommes de terre irriguées, la mouche des semis et la mouche de l'oignon, le carpocapse, la tordeuse orientale et les ravageurs des fruits à pépins et à noyaux, les thrips et de nombreuses chenilles en cultures légumières.

Une méthode pour tous les producteurs

Que le producteur travaille en agriculture biologique ou non, il peut utiliser les nématodes par système de pulvérisation ou d'irrigation. De plus, ces produits sont compatibles avec de nombreux produits





généralement utilisés par les agriculteurs.

Pas d'inquiétude pour les cultures biologiques puisque les nématodes ne laissent aucun résidu. Ils ne présentent aucun danger, que ce soit pour l'homme, ou pour l'environnement.

V.A.